PV de la réunion CCAS du 27 juin 2026

Le Centre communal d'action sociale de la commune de Venteuges s'est réuni lors d'une séance ordinaire le 27 juin 2026 à neuf heures quarante-cinq minutes sous la Présidence de M AUBAZAC Michel, le président. Les convocations ont été transmises le 23 juin par voie électronique

Membres présents : Mme Lise AUBAZAC, M Michel AUBAZAC, M Christian CUBIZOLLES, Mme Joëlle CUBIZOLLES, Mme Sylvie LAURENT, Mme Pauline LEBRAT, Mme Sandrine HURTRER, Mme Claire ROUX, Mme Lucie ROUX

Absents : Mme Julie CHARBONNIER, M Nicolas LAURENT

Pouvoir : Mme Julie CHARBONNIER a donné pouvoir à Mme Sylvie LAURENT

Mme Lucie ROUX a assuré le rôle de secrétaire de séance

Sur 11 membres, 9 membres étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

1- Désignation d'un secrétaire de séance
Mme Lucie ROUX a été désignée

Résultat du scrutin

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

2- Approbation du PV du 25 avril 2026
Résultat du scrutin

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

3- Participation financière pour la journée du 12 septembre

Le président rappelle qu'une journée avec les enfants sera organisée le 12 septembre à Langogne au rondin parc avec au programme : accrobranche, chasse au trésor….

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil d'administration fixe la participation pour cette journée à 15€/participant

Résultat du scrutin

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

10h15 : Départ de Michel AUBAZAC pour intervention sur la commune

Points divers :

- **Organisation à prévoir pour la journée du 12 septembre :**

M. GAILLARD Franck et M. JULLIARD nous prêtent leur minibus pour la sortie

Concernant celui de M. GAILLARD, il n'y a pas besoin d'assurance car il se propose d'assurer le trajet et l'accompagnement, mais on a convenu de lui payer le carburant.

Se renseigner pour l'assurance de celui de M. JULLIARD.

En attente de réponse pour le minibus du rugby suite à un changement de présidence dans le mois de juillet : à voir

Effectif par bus : 7 enfants + 2 adultes dont le chauffeur

On convient que chaque enfant doit emmener son pique-nique

Limite d'âge : à partir de 4 ans (enfant né en 2022) et jusqu'à 13 ans (enfant né en 2013) avec la présence obligatoire d'un accompagnant pour les enfants de 4 et 5 ans.

Lors de la réunion, on décompte 6 accompagnants potentiels

Activité choisie : acrobranche le matin et chasse aux trésors l'après-midi

Date limite de réponse : le 15 juillet 2026

Activités/ Repas des ainés :

Proposition d'un rassemblement pour manger la galette en début d'année (février 2027) en après-midi avec des jeux de société, de carte et autres avec les enfants des ainés et autres.

Après discussion on maintient l'alternance repas / goûter chaque année

Animations proposées pour le goûter Novembre 2026 : magicien, chanteuse … (en attente devis)

Nina photographie : demander un avis et ce qu'il est possible de faire avec des moments photos

Idées proposées pour animer le goûter « galette » en début d'année prochaine : jeux des photos à chercher, belotte, photos anciennes à partager

11h00 : Départ de Sylvie LAURENT pour raison personnelle

Participation de la mairie au portage des repas de nos ainés :

Proposition par un membre que la mairie prenne en charge 2€ par repas par personne bénéficiaire

Après discussion il s'avère que la proposition n'est pas retenue car si on applique ça à ces personnes-là pourquoi pas autres ? Problème d'égalité entre les ainés

En fonction des années, cela peut représenter un coût important pour la Mairie